



GRUPE D'AMITIÉ  
FRANCE - INDE

# A S S E M B L É E N A T I O N A L E

Paris, le 9 février 2023

## X V I <sup>e</sup> L É G I S L A T U R E

Le groupe d'amitié France - Inde a tenu sa réunion constitutive le 8 février 2023.

Etaient présents M. Jean-Philippe Tanguy, président, M. Hadrien Ghomi et Mme Joëlle Mélin, vice-présidents, Mmes Céline Calvez, Anne Genetet, Félicie Gérard et M. Antoine Vermorel-Marques.

Excusés : M. Jean-Pierre Cubertaon, Mme Estelle Folest, MM. Benjamin Haddad, Cyrille Isaac-Sibille, Marc Le Fur, Eric Woerth et Mme Estelle Youssouffa.

### 1. Composition du bureau

M. Marc Le Fur et M. Christophe Naegelen ont été nommés secrétaires du groupe d'amitié.

### 2. Activités du groupe d'amitié

Un débat s'est engagé sur l'activité menée par le groupe d'amitié sous la précédente législature ainsi que sur les actions à mener pendant l'actuelle législature.

**Mme Céline Calvez**, précédente présidente du groupe a rappelé le travail mené dans le but de faire découvrir en France la culture indienne et, en Inde, la culture française. Le groupe d'amitié a notamment accompagné et promu des expositions d'artistes indiens en France. Le groupe a aussi mené des auditions de partenaires économiques ainsi que de représentants des chrétiens d'Orient.

Si le groupe d'amitié n'a pas effectué de mission depuis 2011, des députés ont pu participer à titre individuel à des déplacements à l'invitation du Président de la République ou de ministres. Mme Calvez a rappelé que les fonds avaient été débloqués à deux reprises pour une visite du groupe d'amitié en Inde en 2020 puis en 2021. Mais, à deux reprises, les projets ont été annulés en raison de la pandémie de covid.

Mme Calvez a rappelé la nécessité de nouer des liens personnels avec les parlementaires, diplomates et responsables politiques locaux. Ces liens constituent un préalable indispensable. Elle a rappelé que les relations entre le groupe d'amitié et les deux ambassadeurs bilatéraux étaient excellentes.



**Mme Anne Genetet**, députée des Français de l'étranger dont la circonscription comprend l'Inde, a rappelé que le développement des relations avec l'Inde était l'une des priorités de la diplomatie française. Elle a confirmé que la relation interpersonnelle était primordiale.

Elle a noté que, même si les relations économiques étaient excellentes entre les deux États, la communauté française n'était pas très importante à l'échelle du pays : 3 000 Français vivent en Inde, compte non tenu de 5 000 personnes disposant d'un passeport français à Pondichéry pour des raisons historiques.

Elle a regretté que les échanges d'étudiants soient trop peu nombreux, les étudiants indiens préférant pour des raisons pratiques les universités ou grandes écoles de pays anglophones. L'enseignement supérieur français doit redoubler d'efforts pour développer l'éventail d'études en langue anglaise, même si certains résultats ont été enregistrés ces dernières années.

Le président **Jean-Philippe Tanguy** s'est félicité du travail déjà réalisé par le groupe d'amitié ainsi que de l'excellence des relations entre la France et l'Inde d'autant que ce pays a su consolider sa base démocratique en 75 ans, ce qui est finalement peu à l'échelle des Nations.

Il a rappelé que la France est liée à l'Inde depuis 1998 par un partenariat stratégique basé sur des coopérations étroites dans plusieurs secteurs. Ce partenariat explique le haut niveau des relations économiques, en particulier dans le domaine des transports, de la défense ou du nucléaire civil.

Concernant l'activité du groupe d'amitié, il propose de déposer une demande officielle de mission en Inde pour l'année 2023, de manière à mettre fin à cette période de douze ans pendant laquelle les deux Parlements n'ont pas eu de relations directes.

Ce déplacement, s'il est autorisé, aura pour objectif de nouer des relations avec les parlementaires et personnalités indiennes mais aussi de s'imprégner du potentiel de développement indien, notamment en matière de hautes technologies et d'informatique.

Il propose également de rendre son invitation à l'ambassadeur d'Inde chez qui il a déjeuné en janvier, en l'invitant pour une réception au mois de mars, une fois que le débat sur la réforme des retraites sera terminé à l'Assemblée nationale.

Enfin, il propose d'organiser une visite du fonds indien du musée Guimet à Paris afin de s'imprégner de culture indienne.

\*

\*        \*